

## QUELLE EVOLUTION DU RESEAU DE LA FILIERE GESTION PUBLIQUE ?

En fournissant la totalité des éléments de sa démarche stratégique, la Direction Générale met beaucoup de cartes sur la table. La multitude d'informations, induit une réflexion globale que nous allons décliner selon les différents acteurs de notre administration unifiée.

Cette fiche, au travers de toutes ces informations, a vocation à tirer les conséquences qui impacteront les structures liées à **la filière gestion publique**.

### Les missions

Présentées dans un contexte de simplifications et d'une pseudo concertation à laquelle peu d'agents ont participé, bon nombre de nos missions, déjà fortement chamboulées ces dernières années vont encore subir de grands chambardements.

Premier constat, à quoi aura servi la fusion, alors qu'on nous promet **la fin du recouvrement des impôts d'état dans les trésoreries et un recentrage des missions de ces dernières vers la gestion et le conseil des collectivités ?**

Nos missions se veulent être sécurisées et renforcées, mutualisées au niveau supra départemental ou supra régional, pourtant voici quelques unes de nos réflexions:

- ◆ que penser du satisfecit de l'administration sur la mise en place et le développement de Chorus ou d'Helios, du transfert des tâches dévolues au SFACT, à certaines collectivités qui accepteront de mettre à disposition leur personnel?
- ◆ que penser de la **création d'un pôle régional concernant la gestion des amendes** et de l'insistance avec laquelle on nous parle de la **réorganisation de la gestion du secteur hospitalier** dans quelques implantations spécialisées (poste multi établissements), qui se rapprocheront fortement de l'**Agence Régionale de Santé**, secteur qui disposera d'un compte de dépôts de fonds au Trésor individualisé?
- ◆ que penser de la mise en place d'un coffre-fort électronique et de la volonté avérée de **diminuer au maximum les moyens de paiements en numéraire ?**
- ◆ que penser de la forte incitation à ne plus utiliser que des moyens dématérialisés, de la mise en ligne de toutes les sommes à payer pour les redevables, de la démarche d'édition et de remise à un opérateur postal des avis des sommes à payer ?
- ◆ que penser des instructions et du vademecum adressés aux trésoriers afin de **décourager les collectivités de passer ou conserver des régies (notamment pour l'eau)?**

### Les implantations

Toutes ces modifications induisent une mise en cohérence en région ou en inter-région et ce sont les responsables départementaux qui, dans un schéma triennal des structures auront la responsabilité des réorganisations.

Le souci est de **rationaliser les implantations** en tenant compte, des évolutions des cartes intercommunales, des zones de population et des enjeux financiers, de la nécessité de rester en contact proche tant avec les préfetures que des agences tel l'ARS.

Et les implantations actuelles dans tout ça ?

Pour les plus grosses directions, **fusions des services identiques implantés sur les mêmes sites, spécialisation des services par secteurs d'activité, transferts de certaines tâches à l'inter-région.**

**Pour les plus petites directions, elles perdront des missions, des chefs, et subiront les fermetures de postes et de services.** Imaginez, dans les bureaux de l'inter-région à Lyon le poids rationnel de votre poste comptable.

**De plus il est prévu de commencer bien sûr ces réformes par les directions les moins rentables.**

**N'oubliez pas cependant qu'une fois que l'on a fermé le plus petit que soi, on devient alors le plus petit dénominateur à fermer...**

Et puis grâce au développement des maisons de services publiques il devrait bien rester un emploi au chef lieu de canton à partager avec la CAF et pôle emploi...

### **Et les agents dans tout ça?**

L'accompagnement personnalisé sera développé, tout comme les services personnalisés de calcul de retraite.

Cette stratégie se développera surtout autour d'un back office (service qui n'est pas en relation avec les contribuables), pour effectuer votre travail sur un plateau loin du public et dans une implantation géographique incertaine, l'administration s'engage à vous faire bénéficier d'un dispositif d'écran(s) optimal.

Elle veut développer le travail à distance, en facilitant la mobilité afin de s'inscrire en cohérence avec les vœux géographiques des agents et afin de développer les capacités d'expertise à distance. En gros **vous ne travaillerez pas proche de chez vous pour une plus grosse structure, mais la grosse structure pourra faire sans problème votre travail.**

Comme il est écrit: «l'essor du numérique s'inscrira dans de nouvelles perceptions de la proximité».

Rendre le meilleur service au meilleur endroit sur l'ensemble du territoire doit permettre à l'administration d'adapter notre organisation.

**Vous n'aurez plus à subir le syndrome du stress de la petite structure, la petite structure n'existera plus.**

**Dernier point, le calendrier, mis en ligne sur Ulysse au travers des mesures de simplifications: de 2013 à 2015. «Ambitions fortes, vous le percevez».**

**Alors il est largement temps de se réveiller et de s'exprimer....**